

Directive NIS 2 : Fondamentaux (PECB Certified) - Examen inclus

Durée: 2 Jours **Réf de cours: NIS2-F**

Résumé:

Depuis le 16 janvier 2023, la directive NIS 2 (également connue sous le nom de directive (UE) 2022/2555) a été mise en place pour renforcer la sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans toute l'Union européenne. Cette directive vise spécifiquement les opérateurs d'infrastructures critiques et les fournisseurs de services essentiels, en imposant la mise en œuvre de mesures de cybersécurité robustes et le signalement rapide des incidents aux autorités compétentes.

Le champ d'application de la directive NIS 2 est plus large, englobant un plus grand nombre d'organisations et de secteurs, tout en renforçant les exigences de sécurité, en simplifiant les obligations de signalement et en imposant des mesures et des sanctions plus strictes. En se conformant aux exigences énoncées dans la directive NIS 2, les organisations peuvent renforcer leurs défenses en matière de cybersécurité, protéger leurs actifs critiques et contribuer activement à la création d'un environnement numérique sécurisé au sein de l'Union européenne.

La formation NIS 2-F expose les connaissances essentielles nécessaires pour comprendre les exigences de la directive NIS 2 en matière de mesures de cybersécurité. Elle fournit les concepts fondamentaux requis pour aider les organisations dans les phases initiales de planification, de mise en œuvre et de gestion des programmes de cybersécurité.

Après avoir suivi la formation, vous pouvez passer l'examen et, si vous le réussissez, prétendre au titre de « Titulaire du certificat de base de la directive NIS 2 ».

Mis à jour 03/11/2025

Public visé:

Professionnels de la cybersécurité souhaitant acquérir une compréhension générale des exigences de la directive NIS 2 et apprendre des stratégies pratiques pour mettre en œuvre des mesures de cybersécurité robustes Responsables informatiques et professionnels souhaitant acquérir des connaissances fondamentales sur la mise en œuvre de systèmes sécurisés et l'amélioration de la résilience des systèmes critiques Responsables gouvernementaux et réglementaires chargés de faire respecter la directive NIS 2

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Expliquer les concepts fondamentaux et les définitions de la directive NIS 2.
- Interpréter les principales exigences de la directive NIS 2 pour un programme de cybersécurité.
- Identifier les approches et les techniques utilisées pour la mise en œuvre des exigences NIS 2.

Pré-requis:

■

Après cette formation, nous vous conseillons le(s) module(s) suivant(s):

- NIS2-LI : NIS2 Lead implementer

Contenu:

Jour 1 : Introduction aux concepts fondamentaux et aux définitions de la directive NIS

Jour 2 : Exigences de la directive NIS 2 pour la mise en œuvre d'un programme de cybersécurité

Méthodes pédagogiques :

Un support de cours officiel sera fourni aux participants. L'examen certifiant PECB est inclus dans cette formation.

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement